



édito

par Paul Molac

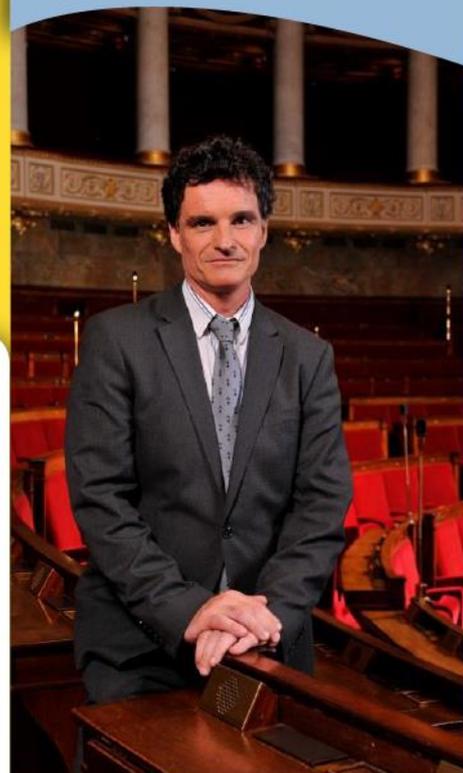
L'été s'est enfin annoncé en début juillet et il persiste et signe. Personne ne s'en plaindra même pas nos agriculteurs qui pourront récolter sans encombre.

Les vacances parlementaires commencent à la fin du mois mais d'ici là un certain nombre de projets de loi seront étudiés. Parmi ceux dont j'aurai la charge, le plus important sera la première lecture de la loi sur les métropoles. Deux lignes seront pour moi essentielles : plus de démocratie directe et le rôle de la région. Celle-ci doit être confortée dans certaines de ses missions comme l'économie, l'eau, les langues et cultures régionales, etc. L'aspect le plus prégnant pour notre territoire rural est bien sûr l'aménagement du territoire. Les métropoles peuvent exercer des fonctions métropolitaines (enseignement supérieur, CHU, transport) mais elles ne peuvent avoir une vision d'ensemble et prospective comme peut l'avoir la Région Bretagne.

La région est la collectivité structurante qui nous permet de nous identifier et de pouvoir faire taire nos divergences et faire prévaloir l'intérêt commun. Nous sommes d'ailleurs,

nous les députés bretons, reconnus pour notre capacité à nous retrouver au-delà des clivages politique sur certains sujets. Certains de nos collègues vont même jusqu'à envier cette capacité à faire front. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que les élus bretons font valoir leur singularité. On se souvient du CELIB (Comité d'études et de liaisons des intérêts bretons) des années 60 qui réunissait des élus de tous bords. Cette action collective relayée par la population nous a permis de faire un bond en avant dans les années 60 et de stopper quasi totalement l'émigration. Aujourd'hui la Bretagne gagne de la population environ 20 000 habitants de plus par an. Cet apport n'est pas sans poser de problèmes mais c'est surtout le signe d'une vitalité et une formidable chance pour nos espaces ruraux qui maintiennent voire augmentent leur population. La vitalité de notre circonscription dépend de sa population et malgré les difficultés que nous connaissons nous avons de nombreux atouts qui prospèrent souvent sans bruit mais avec constance et régularité.

Lettre d'information du député Paul Molac



COORDONNÉES

ASSEMBLÉE NATIONALE :
126, rue de l'Université,
75355 Paris cedex 07
Tél. 01 40 63 71 60

CIRCONSCRIPTION :
26, Place de la Mairie,
56800 Ploërmel
Tél. 02 97 70 61 72

> Ouverture permanence :
lundi > vendredi :
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

COURRIEL :
pmolac@assemblee-nationale.fr



Le travail à l'Assemblée Nationale



Consommation et relations commerciales entre producteurs et fournisseurs

Mercredi 3 juillet a été voté en 1^{ère} lecture le projet de loi relatif à la consommation. L'une des principales dispositions de ce projet de loi concernait la révision de la LME datant de 2008 sur le volet négociations entre fournisseurs et distributeurs. Les dispositions introduites visent notamment à permettre la révision des contrats en cas de fortes évolutions des prix des matières premières, en s'appuyant en particulier sur plus de transparence dans les relations commerciales fournisseurs – distributeurs et dans la protection des petits producteurs. Avec les membres de mon groupe parlementaire, j'ai travaillé dans le sens d'un ré-équilibre dans la transparence et les informations en faveur des producteurs. J'ai d'ailleurs déposé un amendement visant à ce que les partenaires de la filière de production concernée soient associés de manière pérenne à la définition des indices publics des prix des produits agricoles ou alimentaires. En ce qui concerne l'étiquetage obligatoire de l'origine nationale de la viande mentionnant le type d'animal, le pays de naissance, d'élevage, d'abattage, et de découpe de l'animal, il s'agira là d'un sujet sur lequel il faudra avancer lors de la navette parlementaire.

Concernant la mesure phare du texte consistant en la création d'une action de groupe je regrette qu'elle soit restreinte à ce stade aux biens de consommation et qu'elle ne soit pas ouverte sur la santé et l'environnement.

Débat sur la politique maritime de la France

Le 12 juin a eu lieu à l'Assemblée nationale un débat sur la politique maritime de la France. Lors de mon intervention j'ai souhaité attirer l'attention sur trois points :

- Relancer le développement industriel et commercial de nos façades maritimes en favorisant l'intermodalité, c'est-à-dire, associer davantage les chargeurs routiers, notamment agroalimentaires, dans la chaîne logistique portuaire. Pour cela, je pense d'ailleurs que les Conseils régionaux devraient pouvoir étendre leur compétence, en ayant en charge tous les ports de commerce et la capacité de mener une politique maritime régionale.

- Renforcer les moyens mis à disposition des préfets maritimes pour lutter contre les menaces que fait peser la course au gigantisme des navires en termes de sécurité en mer et dans les ports et en termes d'environnement. L'accident en Mer d'Oman du Mol Comfort, porte-conteneur de 315m de long, seulement quelques jours après ce débat, montre que la course effrénée au gigantisme pour des raisons commerciales, pose des questions auxquelles il est urgent de répondre.

- Soutenir les énergies marines renouvelables, potentielles grandes pourvoyeuses d'emplois non délocalisables. Des préoccupations émergent quant à la lourdeur et l'accumulation des procédures qui conditionnent l'entrée dans une phase d'exploitation. En Ecosse, leader mondial des énergies marines renouvelables, il suffit d'une procédure unique d'autorisation, quand en France il en faut quatre.

Transparence de la vie publique et non cumul

Avec ces deux projets de lois emblématiques, le Gouvernement et les parlementaires de la majorité ont fait un pas important vers le difficile chemin de la confiance retrouvée entre citoyens et élus.

Concernant la transparence, les déclarations de situations patrimoniales et les déclarations d'intérêts seront soumises à un contrôle plus strict avec l'instauration de la Haute autorité de la transparence de la vie publique. Les déclarations seront par ailleurs consultable en préfecture, elles ne seront pas rendue publique pour éviter tout voyeurisme mal-placé.

En ce qui concerne le cumul, j'y suis vigoureusement opposé, et je me félicite de l'adoption de cette loi, venant concrétiser l'engagement numéro 48 du Président Hollande. Pour les parlementaires le cumul sera désormais impossible avec des fonctions exécutives : maire, maire d'arrondissement, maire délégué, adjoint au maire, président et vice-président des conseils régionaux, départementaux, des EPCI à fiscalité propre ainsi qu'aux conseils d'administration des établissements publics.

Lutte contre la fraude fiscale

Les principales mesures de lutte contre la fraude fiscale votées le 25 juin reprennent les engagements du Président de la République surtout en matière de répression de la fraude fiscale et de l'amélioration des moyens d'action de l'administration fiscale. Un procureur de la République financier sera par ailleurs créé et sera compétent pour l'ensemble des infractions dites d'atteintes à la probité.



L'actualité en circonscription

Cantines communales et inter-communales : Un outil pour acheter local.

Ayant inauguré plusieurs cantines sur le territoire je me rends compte que le mouvement de remunicipalisation des cuisines montre bien que l'efficacité passe par une maîtrise de l'outil. De fait, la restauration collective publique doit répondre à plusieurs enjeux : La qualité et la sécurité nutritionnelle en premier lieu bien sûr, mais aussi l'éducation du goût, l'équité sociale, l'économie du territoire via des choix politiques d'achat, la qualité de l'eau... De nombreuses communes ont ainsi réussi à relever tous ces défis tout en étant acteur à part entière de leur restauration. Cette restauration remunicipalisée peut alors être un outil de promotion des produits locaux qu'ils soient bio, avec la volonté d'atteindre 20% de l'assiette, ou locaux issus de l'agriculture conventionnelle. Ainsi, toute une stratégie avec les producteurs locaux peut se mettre en place. L'essentiel du budget lié à l'achat de produit aura de ce fait des retombées locales ou régionales. Ces choix économiques sont aussi des choix environnementaux. La meilleure façon de dépolluer, c'est de ne pas polluer. Goût, santé, qualité, économie locale : les ingrédients d'une restauration que nous voulons de plus en plus « durable ».

Toutes les communes ne sont pas également armées pour faire face à ces défis. A l'heure de la montée en puissance des intercommunalités cette échelle peut être une réponse pour partager l'expertise et mutualiser des expériences, sous réserve de ne pas construire des usines à

gaz ingérables et cela est malheureusement surtout vrai en milieu rural où les cantines sont éloignées les-unes des autres.

.Averse de grêle sur la circonscription. De nombreux dégâts à déplorer pour les agriculteurs.

Le 17 juin dernier des vents violents, des pluies diluviennes, et de la grêle ont fortement endommagées les cultures et les bâtiments sur plusieurs communes de la circonscription. Ainsi, de nombreux particuliers et entreprises ont été impactés et l'activité économique sera inévitablement ralentie dans certains secteurs. Les communes d'Augan et de Campénéac ont déjà recensé 1200 hectares touchés, de nombreux toits détruits, des bâtiments inondés. En collaboration avec ces deux communes et celles de Caro, Ruffiac et Ploërmel, un recensement précis des dégâts est en cours. Les exploitations agricoles sont particulièrement touchées. Certaines ont perdu plus de 80 % de leur récolte. Les agriculteurs sont déjà affectés par la situation difficile que connaît l'élevage aujourd'hui et cette catastrophe naturelle les fragilise d'autant plus. La flambée des matières premières à déjà obéré leurs capacités financières et sera pourtant nécessaire de reconstituer les stocks de fourrages pour l'hiver. Si certains risques seront indemnisés par les assurances, d'autres ne peuvent pas être assurés comme ceux qui touchent les légumes ou le fourrages. De ce fait le député a entrepris avec les élus locaux, des démarches auprès de la préfecture afin de faire reconnaître ces dégâts et d'assurer un meilleur remboursement des pertes occasionnées.



Animations sur le territoire

> Du 1^{er} au 14 juillet Ploërmel Les Estiv'Arts

Les Estiv'Arts sont un rendez-vous musical sur Ploërmel Communauté durant la première quinzaine du mois de juillet. Lors de cet événement, le public peut sillonner différents lieux patrimoniaux, mis en valeur à cette occasion, pour découvrir ou redécouvrir les nouvelles musiques traditionnelles et les musiques du monde.

> contact : 02 97 74 08 21

> 13 juillet 2013 La Gacilly Déambulation Théâtrale

Une déambulation théâtrale autour de Kurt Schwitters avec la Compagnie de la Mauvaise tête et le réseau des médiathèques intercommunales Le 13 Juillet 2013 à 15h00 A la médiathèque de la Gacilly Kurt Schwitters est une figure marquante de la culture allemande au XXème siècle.

> contact : 02 99 08 08 88

mediathequelagacilly@cc-payslagacilly.fr

> 19 et 20 juillet Guer Festival International du Livre Militaire

Le vendredi 19 et samedi 20 juillet 2013, à l'occasion de la fête du Triomphe, les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan organisent pour la quatrième année le Festival International du Livre Militaire.

film@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr

> 21 Juillet Larré Musiques autour du ruisseau

Après un déménagement réussi du Gorvello (Theix) à Larré, le festival "Musiques autour du Ruisseau" remet ça. Il a lieu en extérieur de 14h à 20h. L'après midi se déroule au son des 4 groupes: Silk (folk), Hijas De (cumbia), Fuckin'Hell Orkestar (rock), et Beat Bouet Trio (musique bretonne-hiphop) qui se succéderont, et se terminera par un spectacle "sur caravane" avec La Cie du Roi Zizo... Gratuit.

> contact : 06 13 91 88 97

titi.legorvello@gmail.com

> 26 et 27 juillet Malestroit Au pont du Rock

23ème édition du plus ancien festival rock breton indépendant.

> contact : 02 97 73 76 91

www.aupontdurrock.com



Du côté du web

> **articles choisis** > **cliquez sur le sous-titre/lien**

TGV: Une nouvelle bataille du rail en Bretagne

Selon des "indiscrétions", la commission "mobilité 21" présidée par Philippe Duron aurait rendu ses conclusions au sujet des grands projets d'infrastructures. Des conclusions qui, si elles se confirmaient, ne feraient qu'avaliser et renforcer la centralisation française. Car force est de constater que si la Bretagne n'est pas prioritaire, l'étoile ferroviaire héritée du 19ème siècle se porte bien, celle qui exporta de Bretagne vers Paris terrassiers et femmes de chambre. Et demain ses jeunes diplômés? Député ne ressemble guère à un long fleuve tranquille. Le travail à l'assemblée est la

BPI, Banque publique d'investissement : la folie des grandeurs ?

Après bien des déboires, les élus de gauche, de

François Hollande aux élus régionaux, sont parvenus à créer la Banque Publique d'Investissement pour répondre aux effets de la crise sans les "effets pervers" des banques privées.

Pierrick Massiot réagit à l'annonce faite au comité extraordinnaire d'entreprise de GAD

Le comité d'entreprise du groupe GAD prévoit la fermeture de l'abattoir de Lampaul Guimiliau et du site de Saint Martin des Champs. Pierrick Massiot solidaire du Finistère.

Situation dans l'agroalimentaire breton : Déclaration de Pierrick Massiot

Une nouvelle fois, la Bretagne est sous le choc de l'annonce de fermeture de sites agroalimentaires. Une nouvelle fois, des salariés, des territoires se retrouvent sans perspectives d'avenir.